

Une sorcière lapidée en 1874 aux Etats-Unis !



Au début de l'année 1874, une Amérindienne vivant dans les montagnes de l'Etat du Nevada (au Sud-Ouest des Etats-Unis) fut lapidée publiquement. Elle était accusée de pratiquer la [REDACTED] la [REDACTED]

A l'époque le New-York Herald s'était intéressé à l'affaire. Cette vieille femme était capable de s'emparer des rêves de ses victimes avant de les tuer de la plus funeste des manières. Peu après qu'elle fut attrapée par des citoyens exaspérés, elle fut lapidée à mort et son corps, sans vie, fut privé de sépulture ...

Article publié le vendredi 2 janvier 1874 dans Le Petit Journal

Le New-York Herald annonce qu'une vieille femme indienne vient d'être lapidée dans la vallée de Pina-Nut (Nevada) pour crime de sorcellerie. Elle se nommait Az-Sup-Pee-Ah-Wy-Pah et était accusée d'avoir causé la mort de plusieurs de ses parents par ses sortilèges et maléfices.

Personne ne pouvait rêver d'elle sans être, croyait-on, frappé de maladie et même de mort. Son propre gendre mourut, il y a cinq ans, des suites d'un rêve de cette sorte et, n'eussent été les supplications de quelques-uns de ses amis personnels, qui demandèrent merci pour elle, elle aurait été roulée et précipitée du sommet d'une haute falaise. Il y a un an, la jeune nièce d'un guerrier renommé de sa tribu mourut des effets de ses sortilèges, et elle aurait péri des mains du guerrier si elle n'avait trouvé son salut dans la fuite.

Un autre Indien mourut au lac Pyramide de sa funeste influence, et l'on fit à cette occasion une nouvelle tentative pour s'emparer de sa personne; mais elle trouva encore le moyen d'éluder la poursuite que firent pour la prendre des guerriers surexcités. Bref, l'affaire fut portée devant le grand conseil de la vallée de Pina-Nut, qui nomma et détacha un fort piquet pour lapider la malheureuse.

Le jugement de condamnation fut exécuté de la manière suivante : La victime fut placée au centre d'un demi-cercle formé par le détachement d'exécution, armé de pierres. Aux premières décharges, elle succomba, et son cadavre fut laissé sur le terrain sans recevoir de sépulture.

De prime abord, le mari de la suppliciée fut exaspéré de ce qui venait d'avoir lieu et parlait déjà de « balayer la tribu tout entière » ; mais on ne tarda pas à le convaincre de la nécessité de cette mesure, et, de concert avec les autres parents de la victime, il exprima sa satisfaction du fait accompli; il ajouta même que cette exécution aurait dû se faire depuis longtemps.

Sources

- gallica.bnf.fr

Magie - 15 mai 2015 - Wakonda - CC-BY 3.0